

Autres dénominations : Médecin coordonnateur • Médecin spécialiste

Présentation du métier

Professionnel central du monde de la santé, le / la médecin examine et établit un diagnostic, ordonne des examens et prescrit le traitement pharmaceutique ou hospitalier qui s'impose. Il / Elle suit ses malades et gère leur santé dans sa globalité.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le Diplôme d'Etat de Docteur en médecine, complété par la validation de la spécialité médicale ou chirurgicale choisie.

Des formations de spécialisation médicale ou chirurgicale peuvent être requises.

L'inscription au tableau de l'Ordre des médecins est obligatoire.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Compétences professionnelles

- Actualiser le dossier médical du patient
- Classification Internationale des Maladies (CIM)
- Compléter les documents médico-administratifs (feuille de soins, déclaration de grossesse)
- Concevoir des consignes, des procédures, des actions de prévention
- Conduire un projet thérapeutique
- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux
- Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires dans le dossier médical
- Intervenir dans une spécialité médicale
- Mettre en place des procédures de recueil d'informations médicales
- Pharmacologie
- Piloter les activités d'un service, d'une structure
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique
- Structurer, synthétiser des informations
- Techniques de communication

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1102 - Médecine généraliste et spécialisée](#).